



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
D É P A R T E M E N T D E L ' E S S O N N E

C O N S E I L M U N I C I P A L
S E A N C E D U 7 O C T O B R E 2 0 2 1
2 0 h 3 0 – S A L L E D U C O N S E I L

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2021
2. CONVENTION EUROPEENNE DES MAIRES POUR LE CLIMAT ET L'ENERGIE
3. CREATION D'UN COMITE EXECUTIF DEDIE A LA COOPERATION ET AUX PROJETS EUROPEENS (COMITE EUROPE)
4. VERSEMENT DE L'INDEMNITE DE TELETRAVAIL
5. DECISION MODIFICATIVE (DM) N°1 AU BUDGET DE LA VILLE POUR 2021
6. EXONERATION DE LA TAXE FONCIERE POUR LA MAISON DE SANTE D'IGNY - DELIBERATION RECTIFICATIVE DE LA DELIBERATION N°2021-06-10-10
7. RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'EXERCICE 2020 DE LA SOCIETE EGS, DELEGATAIRE DE L'EXPLOITATION DES HALLES ET MARCHES DE LA COMMUNE
8. CHARTE AVEC LA SOCIETE ANONYME ORANGE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN COLLECTEUR DE RECYCLAGE DES MOBILES USAGES
9. DECLASSEMENT ET MISE EN VENTE AUX ENCHERES DE MATERIEL MUNICIPAL
10. CREATION DU PERMIS DE VEGETALISER
11. ARRET DU PROJET DE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE
12. AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES NECESSAIRES POUR LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU COMPLEXE SPORTIF DES BOIS BRULES
13. AUTORISATIONS D'URBANISME NECESSAIRES POUR LES TRAVAUX DE CREATIONS D'UN AUVENT SUR LE TERRAIN N°3, D'UN DEMI TERRAIN ET D'UN NOUVEAU TERRAIN DE TENNIS
14. AUTORISATIONS D'URBANISME NECESSAIRES POUR LES TRAVAUX DE CREATION DU « PARC NATURE »
15. CONVENTION RELATIVE A LA DONATION D'UN ECHANTILLON GEOLOGIQUE TROUVE DANS LE BOIS DE NORMANDIE AUX COLLECTIONS SCIENTIFIQUES DE L'UNIVERSITE PARIS-SORBONNE
16. CONVENTION DANS LE CADRE DE L'HABILITATION INFORMATIQUE « LINF » (LIEU D'INFORMATION) DU RAM RENOMME « RELAIS PETITE ENFANCE » (RPE) DEPUIS LE DECRET DU 01/09/2021)
17. MODIFICATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC CHARGE D'ADMINISTRER LE FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT DE L'ESSONNE (GIP FSL 91) ET RENOUELEMENT DE L'ADHESION POUR UNE DUREE DE 6 ANS
18. CREATION D'UN COMPTE SUR LE SITE « PASS CULTURE.FR »

19. INFORMATIONS
 - ✓ L'eau potable à Igny en 2020

20. COMMUNICATIONS DU MAIRE
 - ✓ Décision 2021-39 : prestation musicale du groupe Dom et Tom le mardi 13 juillet dans le cadre du bal populaire.

- ✓ La ville a confié la prestation musicale citée ci-dessus à l'EURL Agence N dont le siège social se situe 1, Les
Décision 2021-40 : maintenance des hottes et filtres de l'école JB Corot, de la cantine Charles Perrault et de la
RPA.
- ✓ Décision 2021-41 : prêt d'un véhicule de la MJC au Spot.
- ✓ Décision 2021-42 : prestation musicale dans le cadre de l'Hybride² 22/05/2021.
- ✓ Décision 2021-43 : prestation musicale dans le cadre de l'Hybride² 22/05/2021.
- ✓ Décision 2021-44 : prestation musicale dans le cadre de l'Hybride² 22/05/2021.
- ✓ Décision 2021-45 : prestation musicale dans le cadre de l'Hybride² 22/05/2021.
- ✓ Décision 2021-46 : prestation musicale dans le cadre de l'Hybride² 22/05/2021.
- ✓ Décision 2021-47 : prestation musicale dans le cadre de l'Hybride² 22/05/2021.
- ✓ Décision 2021-48 : prestation musicale dans le cadre de l'Hybride² 22/05/2021.
- ✓ Décision 2021-49 : prestation musicale dans le cadre de l'Hybride² 22/05/2021.
- ✓ Décision 2021-50 : prestation musicale dans le cadre de l'Hybride² 22/05/2021.
- ✓ Décision 2021-51 : convention à titre précaire et révocable d'un terrain communal sis 48 avenue Jean Moulin à
Igny.
- ✓ Décision 2021-52 : contrat de location.
- ✓ Décision 2021-53 : convention relative à une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
- ✓ Décision 2021-54 : contrat de services du logiciel GESCIME.
- ✓ Décision 2021-55 : convention de partenariat avec l'association pour la défense de la biodiversité en ville par
les haies mélangées dite « Haie magique ».
- ✓ Décision 2021-56 : contrat de maintenance pour le logiciel HECTOR.
- ✓ Décision 2021-57 : convention relative à une prestation de recrutement d'un(e) Directeur(trice) Ressources.
- ✓ Décision 2021-58 : convention dérogatoire année scolaire 2021/2022 de mise à disposition de locaux et
équipements du domaine public municipal.

21. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire
Francisque VIGOURQUX

